



Silfiac, le 9 septembre 2017

Lettre ouverte à Mesdames et Messieurs les candidats aux élections sénatoriales du Morbihan

L'association Attention Mines ! qui se bat contre le PERM de Silfiac depuis son octroi le 15 septembre 2015 par l'ex-ministre de l'économie Emmanuel Macron aujourd'hui président de la République, interpelle les candidats aux élections législatives sur leurs positions respectives à son sujet.

Avec NPCB, Eau & Rivières de Bretagne, la Fédération de Pêche du Morbihan, la plupart des élus impactés par le permis et nombre de citoyens ralliés à sa cause, l'association Attention Mines ! conteste le PERM de Silfiac au tribunal en demandant son annulation car :

- son autorisation n'a pas été octroyée dans les conditions de transparence, d'information et de concertation nécessaire à son acceptation par la société civile.
- il a été autorisé dans le cadre législatif d'un code minier obsolète non adossé au code de l'environnement, en cours de remaniement depuis 2013, toujours non abouti à ce jour.
- il ne prend en compte ni le « droit de suite » qui ouvre la voie à l'exploitation ni les impacts sur l'environnement et les activités existantes : pollution irrémédiable de l'eau, de l'air et des sols, raréfaction et pollution de la ressource en eau potable des communes impactées et en aval, destruction et bouleversement de l'activité agro-touristique dont vit principalement le territoire, etc...
- il évacue le problème crucial et non réglé de la gestion de l'après mine qui affecte déjà les territoires ciblés avec les résidus hautement toxiques des anciennes mines d'uranium, de plomb argentifère, etc...
- enfin, il n'intègre pas les préceptes de la loi sur la transition énergétique et pour une croissance verte et les accords de Paris signés en 2015 et 2016 qui stipulent que la France doit être sobre et économe en matière d'extraction de matières premières non renouvelables et tendre vers un développement accru de l'économie circulaire en favorisant le recyclage des matières secondaires et la fin de l'obsolescence programmée.

Par cette interpellation, l'association Attention Mines ! et ses sympathisants soucieux de voir reconnus les intérêts qu'ils défendent attendent que vous preniez position publiquement et par voie de presse pour ou contre le PERM de Silfiac dans vos déclarations d'intentions afin de savoir s'ils peuvent vous faire confiance pour les défendre à l'Assemblée Nationale et dans toutes les procédures visant à l'annulation de ce permis minier.

L'association Attention Mines !

PJ : Dossier d'information sur les permis exclusifs de recherche minière

Association Attention Mines !

Mairie de Silfiac, Rue Paul Le Bourlaye - 56480 Silfiac

<http://alternatives-projetsminiers.org/> - attentionmines@riseup.net